

**DEMANDE DE DEROGATION AU CONTRÔLE IBR A L'INTRODUCTION
DE BOVINS QUALIFIES « INDEMNÉ D'IBR »**

A retourner à GDS Creuse 26 rue A. Guillon - BP201 - 23004 GUERET Cedex
dans les 7 jours suivant l'arrivée des animaux

COORDONNEES ELEVAGE D'ORIGINE

Numéro de cheptel :
Nom :
Adresse :
Commune :

COORDONNEES ELEVAGE DESTINATAIRE

Numéro de cheptel :
Nom :
Adresse :
Commune :

Nous soussignons avoir ce jour respectivement vendu et acheté les bovins de la liste ci-dessous :
nombre total de bovins.....(si besoin liste jointe)

Numéro du bovin	Numéro du bovin	Numéro du bovin

Nous soussignons que le transport entre nos deux élevages s'est effectué directement et sans rupture de charge, que d'autres bovins n'ont pas été en contact pendant le transport et que le véhicule a été désinfecté avant le transport.

Motif de l'introduction (élevage, engraissement...) :

Je soussigné, éleveur introducteur, demande à déroger au contrôle sérologique IBR à l'introduction de ces bovins et accepte par avance les éventuelles vérifications de GDS Creuse.

Fait à :

Le :

Pour l'élevage d'origine,

Pour l'élevage destinataire,

AGRAFER ICI LES ASDA DATEES ET SIGNEES

A TRANSMETTRE A GDS CREUSE QUI INSTRUIRA LA DEMANDE